

RAPPORT MENSUEL DE PROTECTION MAI 2021
REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN



Figure 01 : Réalisation de focus group dans la commune de Bomborokuy/ Province de la Kossi

I. CONTEXTE/POINTS SAILLANTS

Au cours du mois de mai 2021, le contexte sécuritaire de la région de la Boucle du Mouhoun a été marqué par une baisse d'incidents comparativement au mois précédent. En plus de la soumission de certaines populations aux injonctions des groupes armés de peur de représailles, cette tendance pourrait également s'expliquer par une intensification des opérations de sécurisation menées par le GARSI ¹ dans les zones frontalières.

Malgré ces efforts, la situation de protection demeure précaire dans les provinces de la Kossi et du Sourou en raison des risques de protection auxquels expose la présence régulière des GANE signalée dans ces deux zones.

¹ Groupes d'Action Rapides – Surveillance et Intervention au Sahel : il s'agit d'une unité d'élite spécialisée créée par le Gouvernement burkinabè dans le cadre de la lutte contre l'insécurité. Dans la Boucle du Mouhoun, elle est basée dans les communes de Toéni et de Barani.

En termes d'incidents, il est à noter que ce sont 04 violations qui ont rapportées, au cours de ce mois, dans les communes de Di (**02 incidents**), de Barani (**01 incident**) et de Kassoum (**01 incident**) et qui ont principalement ciblé des personnes exerçant des activités interdites par les groupes radicaux actifs dans ces zones. Quant à la typologie de ces incidents, il s'agit de deux (**02**) cas d'enlèvement, d'un (**01**) cas d'atteinte au droit à la propriété et d'un (**01**) cas d'atteinte à l'intégrité physique et à la propriété. Il convient de noter également une dégradation progressive de la situation sécuritaire dans la province des Banwa non couverte dans le cadre du monitoring où des incidents ont été signalés notamment dans les localités de Tansila et Sami. Dans ces communes frontalières avec le Mali qui seraient régulièrement visitées par des groupes radicaux, le manque de mécanismes communautaires de remontée d'informations n'a pas permis de déterminer la nature exacte de ces incidents.²

Au titre des mouvements de population, il n'a été observé durant ce mois que des déplacements secondaires de PDI, des cas de retour de PDI dans les localités d'origine et un cas de mouvement pendulaire. Ces types de déplacements (secondaire et retour) à l'exception de tout mouvement primaire seraient dus au fait que la région n'a enregistré que peu d'incidents individuels ciblés contre des individus réfractaires à l'action des GANE et qui n'ont provoqué aucun déplacement de population.

Dans le cadre des mesures de sécurisation de la région, le couvre-feu instauré dans les provinces de la Kossi et du Sourou, demeure en vigueur de 00 heure à 04 heures pour les communes de Nouna, de Tougan, de Dokuy et de Doumbala et de 22 heures à 04 heures pour les autres localités.

En ce qui concerne la situation sanitaire liée au COVID 19, les risques de transmission demeurent élevés dans la région au regard des regroupements communautaires sans considération des mesures de prévention de la pandémie. L'enregistrement d'un deuxième cas³ à Tougan à la date du 08 mai 2021 rappelle la nécessité d'observer les mesures barrières (port des bavettes, distanciation physique et lavage régulier des mains) en vue de briser la chaîne de transmission de la maladie.

II. ZONES COUVERTE DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT

Au cours du mois de mai 2021, les activités de monitoring ont concerné les zones de couverture du projet de protection dans l'ensemble des deux provinces.

Dans la Kossi, la réalisation des différentes activités a directement été assurée par les équipes de terrain dans les communes de Nouna (secteurs **01**, **03**, **06** et village de Simbadougou) et de Bomborokuy (secteurs **01**, **03** et village de Yallo).

Au niveau du Sourou, ce sont les communes de Di (villages de Bouna, de Oué et de Benkadi) et de Tougan (secteurs **02**, **03**, **05** et **07**) qui ont été couvertes par les moniteurs dans le cadre des visites de monitoring.

Au total, ce sont 12 sorties sur le terrain (6 dans chacune des provinces) qui ont été effectuées par l'ensemble des équipes dans le cadre de la réalisation du monitoring au cours de ce mois. Pour les localités non couvertes par manque d'effectif à savoir les communes de Kassoum, de Lankoué, de

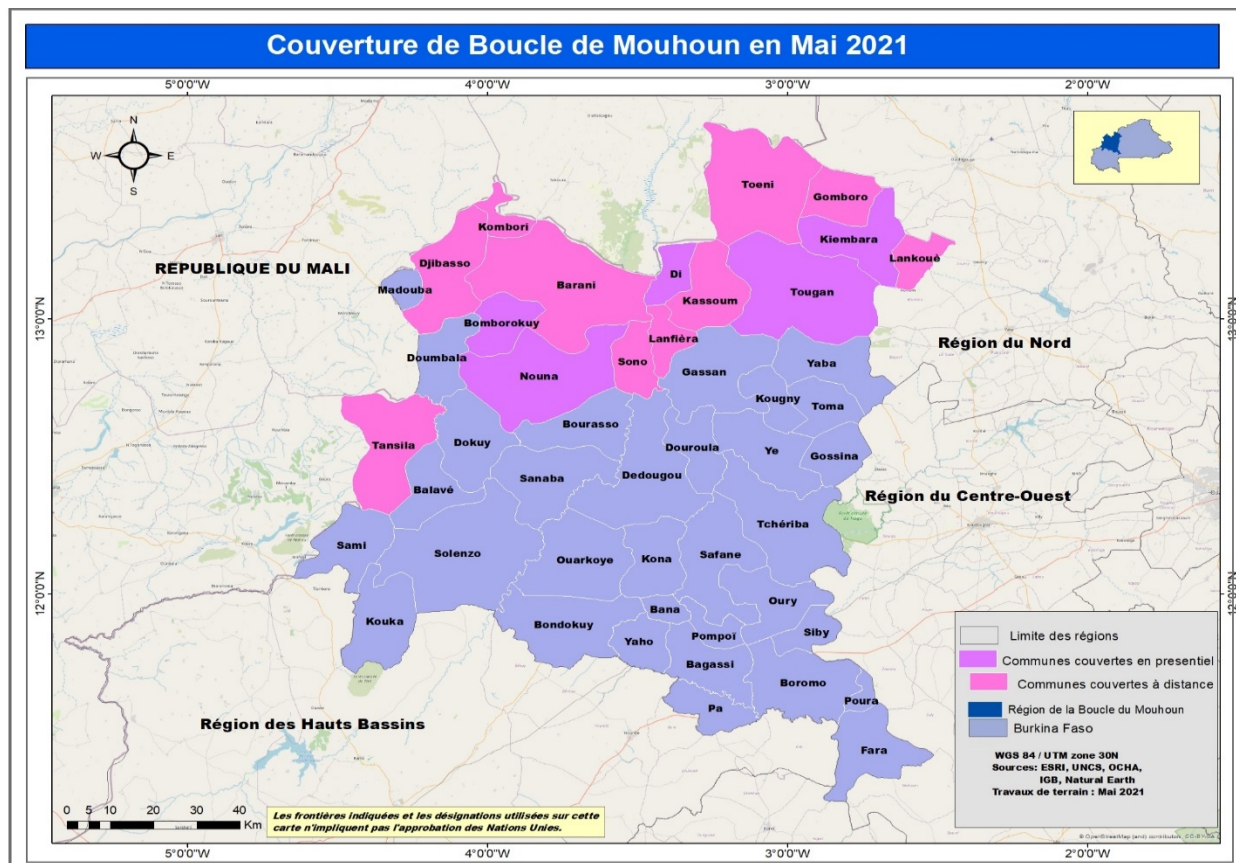
² Les recoupements effectués auprès de contacts informels ont abouti à deux versions avançant des actes criminels pour l'une et des incidents liés aux HANI présents dans ces zones.

³ Pour la province du Sourou, le premier cas de COVID-19 a été signalé courant janvier 2021

Lanfiéra et de Djibasso, ce sont les comités de protection et points focaux qui ont été sollicités dans le cadre du monitoring à distance.

En raison des risques sécuritaires très élevés dans les communes de Gomboro, de Toéni, de Barani, de Sono et de Kombori, ces localités ont également fait l'objet de monitoring à distance avec le concours d'acteurs communautaires.

Carte 01 : Couverture géographique de la région au cours du mois.



Source : Monitoring communautaire, mai 2021, INTERSONS, Boucle du Mouhoun

III. CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATION

Malgré une baisse d'incidents observée au cours de ce mois dans la Boucle du Mouhoun, le monitoring de protection a permis d'enregistrer 06 mouvements de population de type secondaire, pendulaires et des cas de retour qui se sont essentiellement effectués dans les provinces de la Kossi et du Sourou :

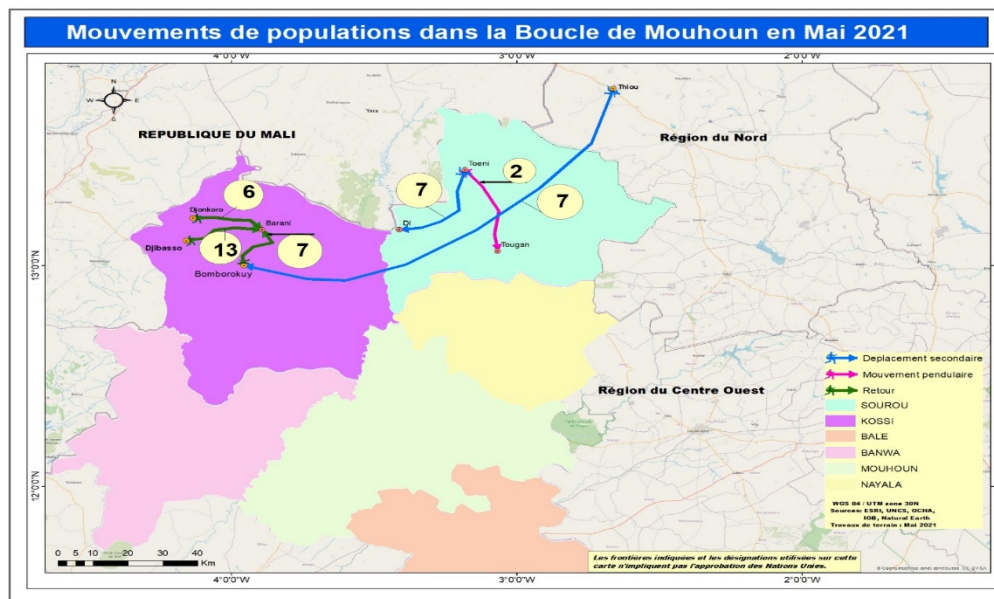
Déplacements secondaires : les communes de Di et de Bomborokuy sont les principales destinations de ces types de mouvements qui se sont effectués durant la période sous revue essentiellement à titre préventif. La première localité a accueilli un ménage de **07** membres (**01** homme, **03** femmes, **02** filles et **01** garçon) originaire du village de Louta, précédemment installé à Toéni à la recherche de

meilleures conditions de sécurité. Quant à la seconde localité d'accueil, elle a également enregistré l'arrivée d'un ménage de **07** membres (**01** femme, **02** filles et **04** garçons) en provenance de la commune de Thiou, dans la région du Nord en proie à l'insécurité et aux violences.

Cas de retour de PDI : les trois cas de retour de PDI ont tous été rapportés dans la commune de Barani. Malgré les risques de protection liés à la présence des GANE dans cette zone, certains acteurs humanitaires ont commencé à y accéder dans le cadre de leurs interventions. Ainsi, le village de Kouléroù qui a connu une certaine accalmie durant ce mois a enregistré trois cas de retour de PDI estimées à **26** personnes (**03** hommes, **04** femmes, **12** filles et **07** garçons) qui étaient installées dans les communes de Djibasso et de Bomborokuy.

Mouvements pendulaires : dans la province du Sourou, il a été signalé un cas de mouvement pendulaire effectué par **02** femmes entre Tougan et Toéni dans le cadre de leurs activités commerciales avec la réouverture progressive du marché de Toéni.

Carte 02 : Mouvements de population enregistrés au cours du mois.

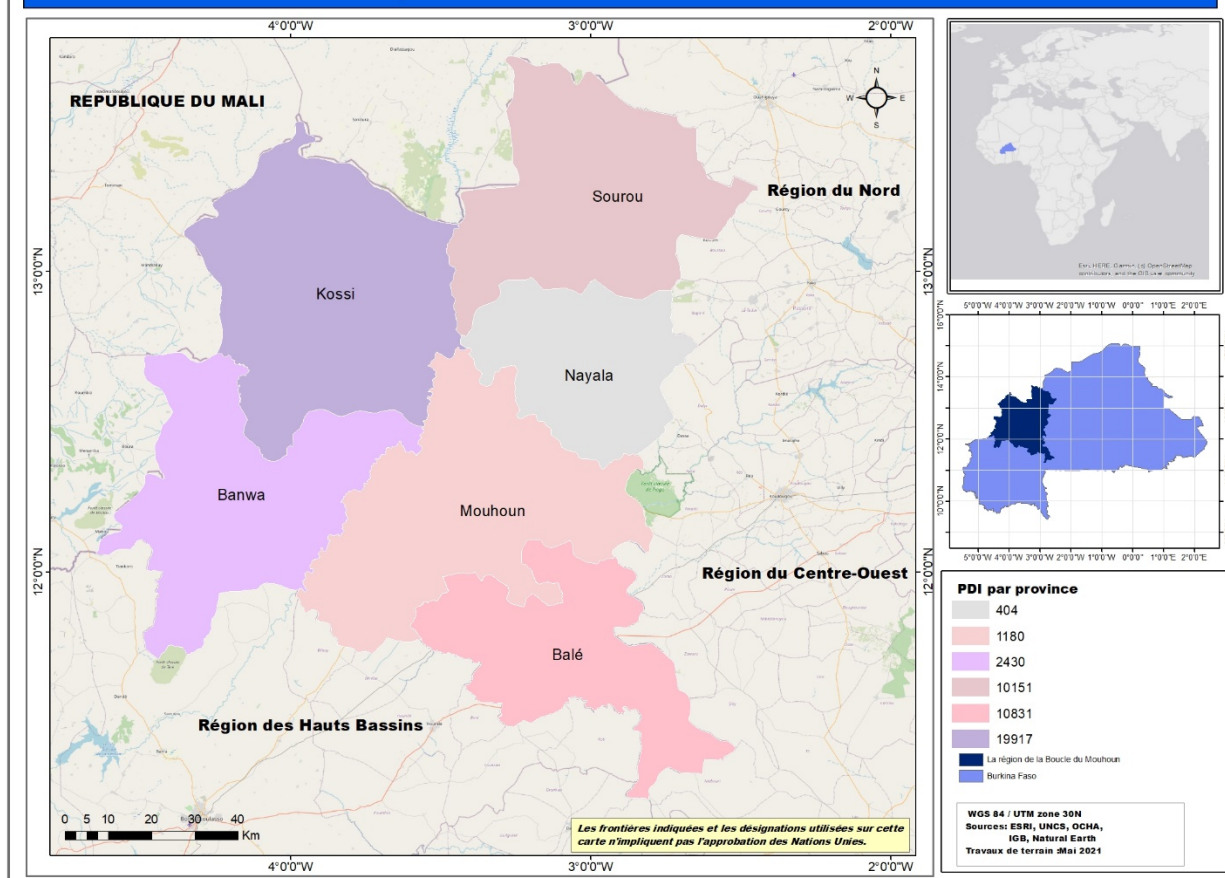


Source : Monitoring communautaire, mai 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

En plus des PDI identifiées dans le cadre du monitoring dans les provinces de la Kossi et du Sourou, la Boucle du Mouhoun a enregistré **44.913** PDI (**9.308** hommes, **10.015** femmes et **25.590** enfants) selon la dernière situation du CONASUR, à la date du 30 avril 2021, sur les déplacements de population.

Carte 03 : Estimation des PDI de la région cours du mois

Estimation des PDI de la région de la Boucle du Mouhoun dans le mois de Mai 2021



Source : Monitoring communautaire, mai 2021, INTERSONS, Boucle du Mouhoun

IV. PROBLEMES DE PROTECTION

1. SITUATION SECURITAIRE - INCIDENTS DE PROTECTION DANS LES ZONES SOUS COUVERTURE

Malgré une baisse d'incidents constatée au cours du mois, il convient de noter 04 violations de droits qui ont uniquement ciblé des personnes exerçant des activités interdites par les GANE dans leurs zones d'action. Il s'agit de deux (02) cas d'enlèvement, d'un (01) cas d'atteinte au droit à la propriété et d'un (01) cas d'atteinte à l'intégrité physique et à la propriété :

Enlèvements : les enlèvements qui se sont multipliés durant ce mois s'inscrivant dans la suite des menaces faites par les GANE contre les personnes qui ne respecteraient le code de conduite imposé aux populations. Ces exigences portent sur l'obligation du port du voile, l'interdiction de consommer de l'alcool et du tabac et l'interdiction d'exercer toute activité de production et de vente d'alcool. Ce sont au total 5 personnes (deux femmes, trois hommes) qui ont été victimes d'enlèvement au cours du mois de mai 2021 dont 03 dans la Kossi et 02 dans le Sourou.

Le mercredi 12 mai 2021, un homme et ses deux épouses auraient été victimes d'enlèvement par un groupe armé non étatique de tendance radicale dans le village de Koulérou, situé dans la commune de Barani au motif que ses épouses n'auraient pas porté de voile.

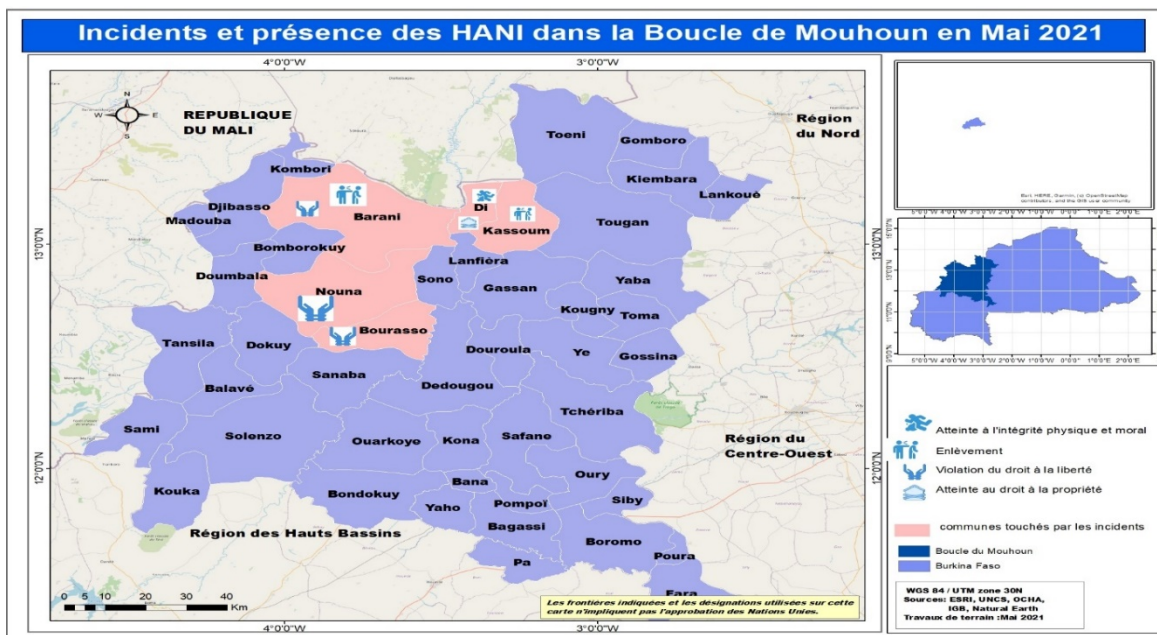
Le jeudi 20 mai 2021, deux hommes faisant du commerce de boissons frelatées auraient été enlevés par des GANE dans le village de Bangassi, situé dans la commune de Kassoum.

Atteintes au droit à la propriété : les deux cas d'atteinte à la propriété signalés au cours de ce mois ont concerné des tenanciers de débits de boissons. Dans la nuit du samedi 08 au dimanche 09 mai 2021, GANE auraient fait irruption dans le village de Débé, situé à 09 km du chef-lieu de la commune de Di où ils auraient incendié trois débits de boissons et procédé à la destruction d'un secrétariat public.

Atteintes à l'intégrité physique et psychique : dans la nuit du dimanche 16 mai 2021, une colonne d'une dizaine d'individus armés non identifiés aurait fait irruption dans le village de Débé dans la commune de Di. Les GANE auraient ciblé un débit de boissons avec des chambres de passe abritant des professionnelles de sexe dont les usagers auraient sévèrement été bastonnés. A l'issue de cette descente musclée, un important dégât matériel ainsi que dix blessés auraient été enregistrés dans la localité

Au regard des menaces d'enlèvement préférées par les GANE à l'endroit des populations le mois précédent, toutes ces violations de droits seraient liées soit à l'attitude soit aux activités des victimes vis-à-vis des prescriptions établies par ces groupes radicaux.

Carte 04 : Incidents et présence des GANE dans la région au cours du mois



Source : Monitoring communautaire, mai 2021, INTERSONS, Boucle du Mouhoun

2. SGBV

Les problématiques liées aux violences basées sur le genre constituent des problèmes de protection qui se sont aggravés dans la région de la Boucle du Mouhoun du fait de la crise humanitaire qui y prévaut. Il ressort des échanges avec les participants aux focus groups réalisés au cours de ce mois

dans le cadre du monitoring communautaire⁴ que les principaux types de VBG rencontrés dans les zones couvertes portent sur des cas de mariages précoces, mariages forcés, de déni de ressources et services, de violences physiques ou psychologiques. Parmi les facteurs d'exposition aux risques de VBG, il convient de mentionner l'option pour l'approche communautaire dans l'accueil des personnes déplacées. Avec la promiscuité, certaines PDI seraient victimes de VBG de la part des membres des communautés qu'elles ont peur de dénoncer en raison de l'hospitalité qui leur a été accordée.

Dans le cadre des activités de lutte contre les VBG, deux survivantes ont été identifiées au cours du mois dans la Kossi. Il s'agit d'un cas de viol et d'un cas de mariage forcé et de bannissement dont les auteurs seraient tous issus de la communauté. Ces deux SVBG ont déjà bénéficié d'une assistance psychosociale fournie par l'équipe de INTERSOS dans le cadre de la gestion de cas dont le processus est toujours en cours.

Le mois de mai 2021 a connu la reprise des activités du volet VBG/PSS dans les mêmes zones d'intervention du projet protection dans la Boucle du Mouhoun. Le démarrage de ce volet a été marqué par une série d'activités sous formes de causeries éducatives et de séances d'appui psychosocial qui ont été réalisées dans les différents centres communautaires⁵

Dans le Sourou, il a été réalisé 09 causeries éducatives dont 07 dans les deux centres de Tougan et 02 à Daka au profit des populations-cibles. Quant aux séances d'animation psychosociale, ce sont seulement les centres de Tougan qui ont abrité ces activités ayant touché 100 personnes (19 hommes, 35 femmes, 20 garçons et 26 filles).

Au niveau de la Kossi, les causeries éducatives ont été animées dans les centres de Nouna (02 séances) et de Bomborokuy (01 séance).

Au total, ces 12 causeries éducatives ont connu la participation de 377 personnes réparties ainsi (127 hommes, 157 femmes, 37 garçons et 56 filles).

⁴ Dans le cadre du monitoring communautaire, il a été réalisé 8 focus groups auxquels ont participé 48 personnes dont 24 hommes et 24 femmes issues des populations déplacées et des communautés d'accueil

⁵ Dans la Boucle du Mouhoun, INTERSOS aménagé cinq centres communautaires dans les provinces du Sourou et de la Kossi répartis comme suit :

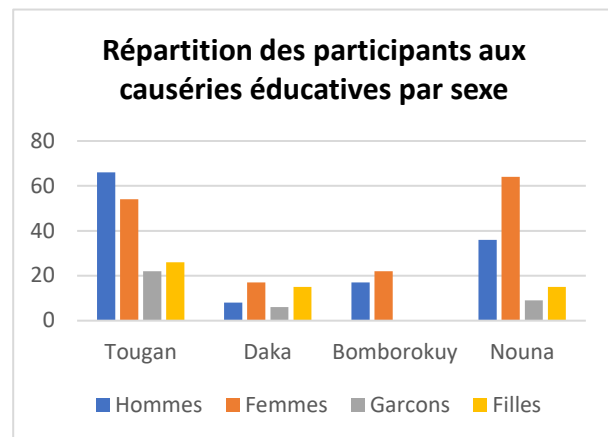
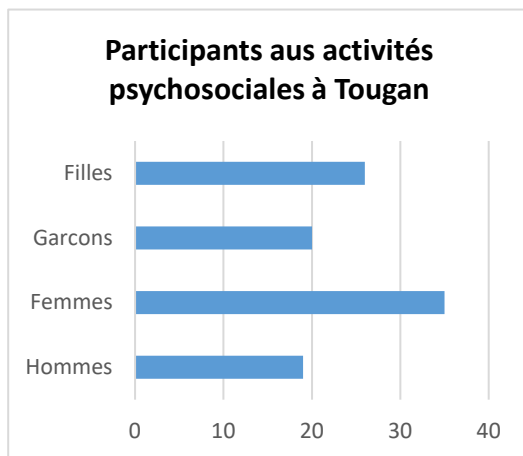
Trois centres pour le Sourou au secteur 02, au secteur 07 et dans le village de Daka

Deux centres dans la Kossi, à Nouna au secteur 03 et à Bomborokuy



Figure 02 : Nettoyage des centres communautaire par les femmes elles-mêmes pour manifester leur engagement pour la reprise des activités PSS – Bomborokuy mai 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

Graphique 01 : Participation aux activités psychosociales et causeries éducatives réalisées au cours du mois



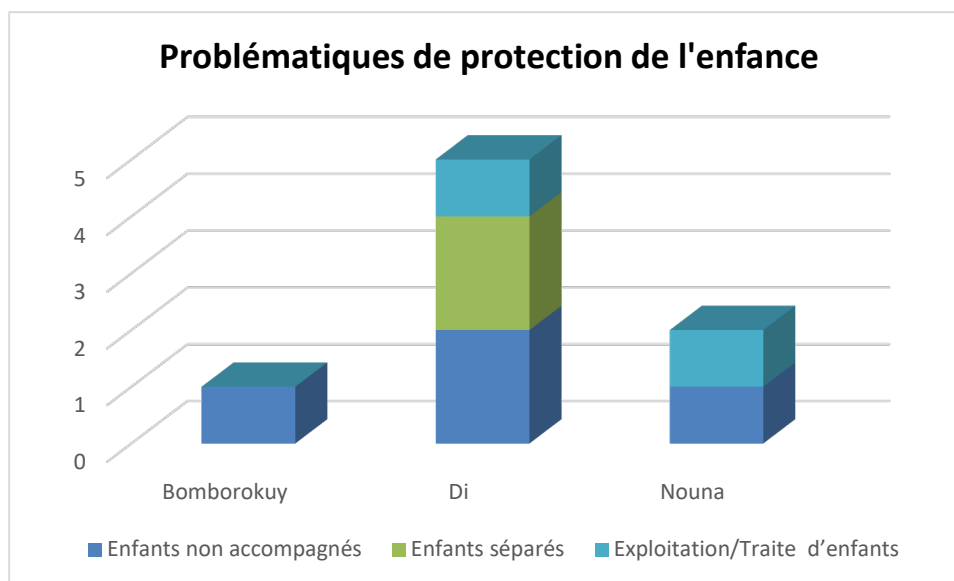
Répartition des participants aux activités du volet VBG/PSS réalisées dans les centres communautaires

mai 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

3. PROTECTION DE L'ENFANCE

Dans la Boucle du Mouhoun, les enfants représentent une catégorie de personnes exposées à d'énormes risques de protection. Du fait des déplacements liés à la situation de crise, de nombreux enfants se seraient trouvés exclus du système éducatif et contraints à l'exercice de petites activités pour aider les parents à subvenir aux besoins de la famille. Dans la commune de Di, il a été signalé la présence d'enfants en situation d'emploi dans les périmètres irrigués de Niassan avec tous les risques d'exploitation que cela présente. Dans le cadre du monitoring communautaire, il a été identifié des cas d'enfants à risques dans certaines localités. Il s'agit des cas d'enfants non accompagnés présents dans les communes de Bomborokuy, de Di et de Nouna, d'enfants séparés signalés uniquement dans la commune de Di et des cas d'enfants en situation d'exploitation rapportés dans les communes de Di et de Nouna. Au regard de cette situation, des interventions urgentes des acteurs de protection de l'enfance sont nécessaires dans les localités concernées. Il convient de noter que malgré l'activation du Domaine de Responsabilité Protection de l'Enfance, ce cadre de coordination connaît des difficultés de fonctionnement liées au manque de ressources et à la disponibilité de certains acteurs.

Graphique 02 : Problématiques de protection de l'enfance identifiées au cours du mois



Source : Monitoring communautaire, mai 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

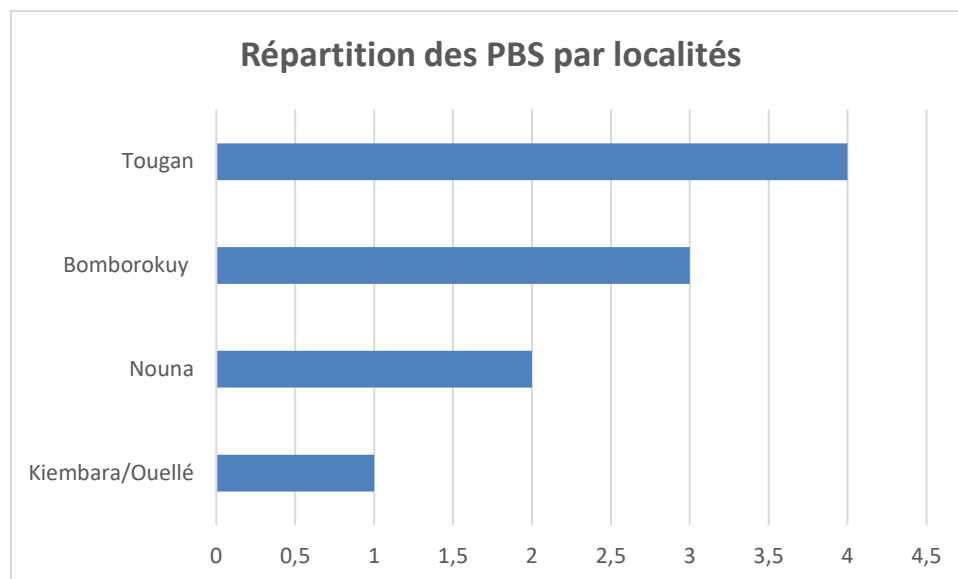
4. PROBLEMES SPECIFIQUES DE PROTECTION ET PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)

Dans le cadre de la mise en œuvre des différentes interventions au profit des personnes affectées par la crise, il faudrait accorder une attention particulière à certaines catégories de personnes qui ont des besoins spécifiques. Ces catégories de personnes sont les personnes âgées et sans soutien, les femmes enceintes, veuves, ou cheffes de ménages, les enfants orphelins ou chefs de ménages...pas

exhaustivement. Ainsi, au cours du mois de mai 2021, ce sont 10 personnes à besoins spécifiques identifiées dans le cadre du monitoring qui ont bénéficié d’une assistance en cash d’une valeur de 30.000 Francs CFA pour couvrir divers besoins (en vivres, matériel etc.). Selon les données collectées dans le cadre du monitoring communautaires, les principales catégories de personnes à besoins spécifiques comprennent les femmes cheffes de ménages (50%), les personnes malades (30%) et les personnes âgées dans soutien (20%).

Au cours de ce mois, il a ainsi été identifié 10 personnes à besoins spécifiques (05 pour chacune des provinces) qui ont toutes bénéficié d’une assistance en cash d’une valeur de 30.000 francs CFA. Les personnes assistées sont réparties comme suit : **06** femmes (04 cheffes de ménages avec des enfants à charge et 02 cas de maladie), **04** hommes (03 personne âgée sans soutien et 01 cas de maladie).

Graphique 03 : Répartition par localités des PBS assistés au cours du mois



Source : Monitoring communautaire, mai 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

5. ETAT DE DROIT :

La crise sécuritaire qui sévit dans la région a des répercussions négatives sur le fonctionnement de l’Etat et de ses structures (préfectures et services déconcentrés). Malgré les patrouilles de sécurisation, l’absence de services permanents de sécurité dans certaines localités expose les populations à d’énormes risques de protection. La fermeture des services étatiques et municipaux dans les localités affectées par l’insécurité impacte négativement la délivrance des différents documents d’identité aux populations.

Dans le cadre de la facilitation des conditions d'accès aux pièces d'identité, la région de la Boucle du Mouhoun dispose depuis février 2021 d'une antenne régionale du service national en charge de l'établissement des documents d'identité (ONI). L'ouverture officielle de ce démembrement régional avec une capacité de production journalière de 1000 cartes, survenue le samedi 08 mai 2021, à Dédougou, contribuera à améliorer les conditions d'accès à la documentation pour les populations dans la région.

6. PROTECTION BASEE SUR LA COMMUNAUTE - COMITES DE PROTECTION

En raison de l'approche communautaire du dispositif de monitoring mis en œuvre par INTERSOS, les acteurs communautaires sont impliqués dans la mise en œuvre de toutes les activités. Ainsi au cours du mois de mai 2021, les comités de protection et points focaux ont accompagné les équipes de terrain dans l'identification et à l'assistance en cash au profit de 10 personnes à besoins spécifiques. Ensuite, ces acteurs communautaires ont assuré, dans le cadre du monitoring communautaire dans l'ensemble des zones de couverture, la mobilisation des participants ainsi que la facilitation des échanges. Dans le cadre de la sensibilisation sur les moyens de prévention contre le COVID 19, toutes les activités communautaires ont été précédées d'un rappel des mesures barrières pour freiner la chaîne de transmission de la pandémie.

Enfin, le suivi et le rapportage des incidents de protection et des mouvements de population enregistrés au cours du mois ont été assurés avec l'appui des points focaux, des informateurs-clés et des comités de protection en termes de remontée d'informations selon le circuit de communication.

V. SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

La question des LTB constitue une préoccupation majeure pour un bon nombre de personnes déplacées au regard de leurs conditions de logement dans les localités d'accueil. Malgré l'hospitalité des ménages d'accueil, les effectifs toujours croissants de PDI ne sont pas de nature à faciliter les conditions d'hébergement chez les ménages hôtes. Des abris ont été réalisés par certains partenaires humanitaires (Help et Plan Burkina Faso) mais restent insuffisants pour couvrir les besoins réels des PDI qui manquent de capacité financière pour supporter les frais de location. En ce qui concerne le coût d'accès au logement, il est estimé en moyenne entre 3000 francs CFA et 15.000 francs CFA selon le type d'habitation ce qui est loin d'être à la portée de nombreuses personnes vulnérables dont certaines seraient dans des abris de fortune

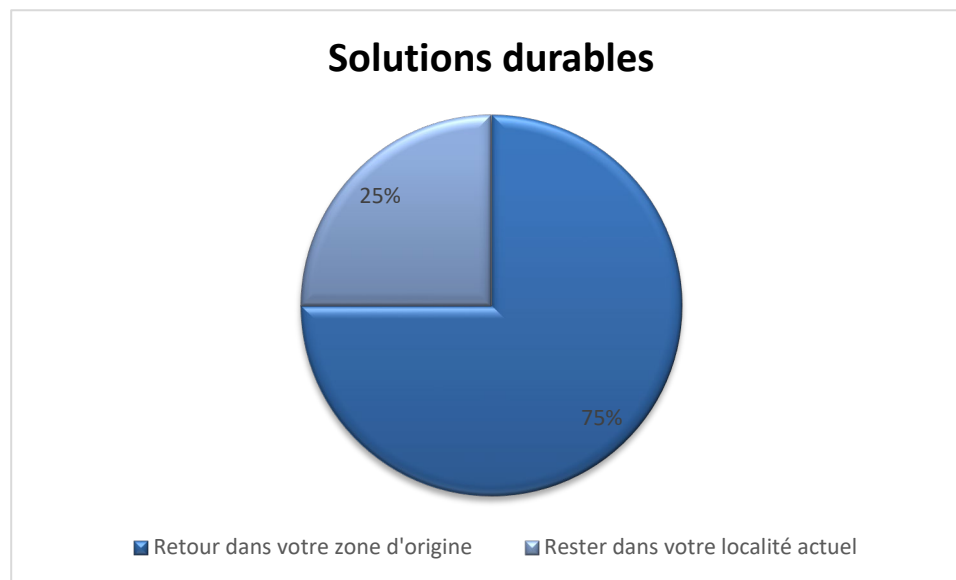
La pression démographique consécutive à l'arrivée des PDI a fini par entraîner une course aux ressources avec pour conséquence une inflation du coût d'accès aux terres cultivables. Certaines pratiques telles que la location ou le prêt de terres se sont développées sur la simple base de consentement verbal. Notons que l'achat ou la cession de terres se font également par consentement verbal sans aucune base formelle au prix de 500 Fcfa à 1000 Fcfa le m².

La question de l'accès aux terres a été identifiée par les participants aux focus groups réalisées dans le cadre du monitoring communautaire comme une source potentielle de conflits opposant soit les membres d'une même communauté ou des communautés différentes.

VI. SOLUTIONS DURABLES

Dans le cadre du monitoring communautaire, la question des solutions durables a été abordée pendant les focus groups avec les participants. Il ressort de ces échanges qu'une minorité estimée à (25 %) souhaiterait rester dans les zones d'accueil contre la majorité (75 %) qui s'est manifestées pour le retour dans les localités d'origines pour peu que certaines conditions soient réunies. Pour ces personnes, il s'agit de la reprise des services sociaux, du redéploiement des agents de l'Etat et des FDS⁶ et autres.

Graphique 04 : Solutions durables et obstacles au retour



Source : Monitoring communautaire, mai 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

VII. SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET COORDINATION

En termes de synergie, INTERSOS entretient de bonnes relations de collaboration avec l'ensemble des acteurs de réponse intervenant dans la région et prend régulièrement part aux différentes rencontres de coordination au niveau régional. Ainsi, INTERSOS a pris part, au cours de ce mois, à trois activités essentielles dans ce sens :

D'abord, INTERSOS a participé, du jeudi 06 au samedi 08 mai 2021, à une formation initiée au profit des acteurs humanitaires de la Boucle du Mouhoun, par le HCR en partenariat avec le CONASUR sur la gestion des sites d'accueil temporaire. Cette session a permis aux acteurs concernés de renforcer leurs compétences en matière de coordination dans le cadre de leurs interventions au profit des personnes déplacées.

Ensuite, tous les staffs INTERSOS Dédougou ont été conviés, le mardi 25 mai 2021 à Bobo - Dioulasso, à une formation sur le code de conduite, la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels organisée au profit de personnel de ses organisations partenaires. La réunion de coordination

⁶ Les Forces de Défense et de Sécurité

du mois de mai regroupant les acteurs de réponse intervenant dans la Boucle du Mouhoun s'est tenue le jeudi 27 mai 2021 sous la facilitation de INTERSOS dans son bureau. Cette rencontre a servi de cadre pour accueillir de nouveaux acteurs, présenter les interventions des différents partenaires et échanger sur les perspectives d'une collaboration en matière de gestion de cas de VBG (INTER SOS – TDH – ABBAS INTERNATIONAL).

Enfin, en tant que partenaire de mise en œuvre dans la Boucle du Mouhoun, INTERSOS a été sollicité pour conduire l'opération de distribution de vêtements initiée par le HCR au profit des personnes déplacées internes de la région. En étroite collaboration avec les services techniques déconcentrés en charge de l'action humanitaire, l'activité s'est déroulée du mercredi 05 au dimanche 09 mai 2021 sur 14 sites de distribution identifiés dans l'ensemble des six provinces de la région. Ce sont au total 5 conteneurs de nouveaux vêtements qui ont été remis à environ 50.000 bénéficiaires dont des PDI et des ménages hôtes vulnérables.

VIII. RECOMMANDATIONS GENERALES ET ACTION DE SUIVI REQUISES

1. RECOMMANDATIONS GENERALES (dans quel domaine, pour quelle localité et a quelle entité

Rapport	Region	Province	Localite (si applicable)	Recommandations	Point focal	Etat d'implementation	Commentaires
Rapport monitoring de protection mois de avril /INTERSO	Boucle du Mouhoun	Sourou	Tougan et Di	Procéder au recensement des PDI non enregistrées au niveau du CONASUR en vue les prendre en compte dans les distribution de vivres.	CONASUR Sécurité alimentaire	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de avril /INTERSO	Boucle du Mouhoun	Kossi	Nouna, Bomborokuy et Djibasso	Procéder au recensement des PDI non enregistrées au niveau du CONASUR en vue les prendre en compte dans les distribution de vivres.	CONASUR Sécurité alimentaire	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de avril /INTERSO	Boucle du Mouhoun	Banwa	Sanaba, Tansila et Sami	Présence régulière des GANE dans ces localités présente des risques de protection pour les populations. Nécessité d'y étendre les activités de monitoring et renforcer les patrouilles de sécurisation	Cluster Protection / Action	En cours	urgent
Rapport monitoring de protection mois de /INTERSO	Boucle du Mouhoun	Mouhoun	Dédougou	Orientation et accompagnement des acteurs humanitaires de la Boucle du Mouhoun pour l'activation du cluster protection au niveau régional	Cluster Protection	Non réalisé	urgent

2. ACTIONS REQUISES DU HCR

Domaines/Cluster	Actions	Observations
Vivres	Appui matériel et au renforcement des capacités du CONASUR pour l'enregistrement continu des PDI	Plainte de nombreuses PDI de n'avoir pas été enregistrées pour bénéficier de l'assistance alimentaire.
Abri	Réalisation urgente d'abris pour les PDI au profit des PDI qui n'en ont pas encore bénéficié dans les communes de Tougan, Di, Nouna, Bomborokuy et Djibasso	Les abris réalisés par Plan se sont révélés insuffisants avec l'accroissement des effectifs de PDI
Protection	Extension des activités de monitoring dans les communes de Sanaba, Tansila et Sami dans les Banwa	Présence régulière des GANE dans ces localités présente des risques de protection pour les populations.
Logement terres et biens	Faire un plaidoyer pour faciliter l'accès aux terres cultivables au profit des PDI dans les communes de Tougan, Nouna, Bomborokuy et Djibasso	De nombreuses expriment un besoin urgent de terres cultivables surtout dans les communes rurales pour la culture des vivres.

ANNEXE : TABLEAU DES INCIDENTS

N	Localités	Description de l'incident	Types de violations	Personnes directement affectées par l'incident
1.	Di	Dans la nuit du samedi 08 au dimanche 09 mai 2021, aux environs de 00 heure, un groupe d'une dizaine d'individus armés non identifiés aurait fait irruption dans le village de Débé, situé à 09 km du chef-lieu de la commune de Di. Des témoignages des personnes contactées sur place, il est ressorti que les GANE auraient incendié trois débits de boissons et procédé à la destruction d'un secrétariat public. Bien qu'aucune perte en vie humaine n'ait été enregistrée, l'incident, aurait provoqué d'importants dégâts matériels.	Atteinte au droit à la propriété	04

2.	Barani	<p>Dans la soirée du mercredi 12 mai 2021, aux environs de 18 heures, un homme et ses deux épouses auraient été victimes d'enlèvement par un groupe radical dans le village de Koulérou, situé à 25 km du chef-lieu de la commune de Barani, pour des raisons inconnues. L'homme en question, un marchand de bétail âgé de 33 ans, serait une PDI de Nouna retournée récemment dans son village avec sa famille. Les GANE les auraient conduits à la zone frontalière avec le Mali.</p>	Enlèvement	03
3.	Di	<p>Dans la nuit du dimanche 16 mai 2021, aux environs de 23 heures, une colonne d'une dizaine d'individus armés non identifiés circulant à moto aurait fait irruption dans le village de Débé dans la commune de Di. Selon les témoignages recueillis sur place, un débit de boissons avec des chambres de passe abritant des professionnelles de sexe aurait directement été ciblé par ce groupe radical. Bien qu'aucune perte en vies humaines n'ait été déplorée, les GANE auraient sévèrement bastonné les usagers de cet établissement et saccagé tout le matériel. Avant de partir de partir, le groupe armé aurait ordonné la fermeture immédiate de l'espace sous peine de représailles. A l'issue de cette descente musclée, un important dégât matériel ainsi que dix blessés auraient été enregistrés dans la localité.</p>	Atteinte à l'intégrité physique et à la propriété	23
4.	Kassoum	<p>Dans la soirée du jeudi 20 mai 2021, aux environs de 19 heures, le village de Bangassi, situé à 11 km du chef de la commune de Kassoum, a reçu la visite d'un groupe armé étatique. Composé d'une vingtaine de membres circulant à moto, ce groupe armé aurait procédé à l'enlèvement de deux personnes tous âgés d'une trentaine d'années et faisant du commerce de boissons frelatées. En rappel un autre GANE, aurait, dans la semaine précédente, saccagé et ordonné la fermeture d'un débit de boissons. L'enlèvement de ces deux personnes serait motivé par la nature de leurs activités de vente de boissons formellement interdites par les GANE présents</p>	Enlèvement	03